

EDITORIAL

Chers concitoyens de St Dizier Leyrenne,

Voilà le mois de juillet et certains d'entre vous vont en profiter pour prendre des vacances bien méritées, avec, je vous le souhaite, beaucoup de soleil.

Vous trouverez dans les pages internes de ce petit journal le vote du budget où apparaît, pour 2014, un solde excédentaire de 160 472,93 euros auquel s'ajoute l'excédent de l'année précédente soit un total de 314 365,81 euros.

Nouveau budget ajouté : il s'agit de celui de la Régie municipale qui a ouvert ses portes le 18 mars 2015 (dépôt de pain et épicerie.) Après 4 mois de fonctionnement, force est de constater, grâce aux habitants de la commune que ce commerce répond réellement à un besoin.

Figurent également les taux d'imposition 2015 en ce qui concerne la taxe d'habitation et la taxe foncière. Vous pouvez constater, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, que le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation de la part communale, contrairement à certaines communes. Nous n'avons pas profité de la baisse des dotations d'état pour peser sur les impôts locaux.

Le début de l'année, encore une fois, a été l'objet d'une pression de l'Inspection Académique pour la fermeture d'une classe.

Grâce à une mobilisation sans précédent des parents d'élèves de St Dizier Leyrenne et Masbaraud Mérignat, au relais de la presse et radio, d'une pétition regroupant plus de 1200 signatures, nous avons réussi à préserver notre classe (mais cette situation devient récurrente!)

Des travaux sont actuellement programmés dont vous trouverez la liste dans le petit journal.

Notre dossier « regroupement des commerces » a été retenu par le Conseil Régional et nous bénéficierons de l'aide technique de la Communauté de Communes et du Pays Sud Creusois.

Voilà du travail pour les mois à venir mais en attendant, bonnes vacances à tous.

Le Maire, Jean-Claude PEROT

Dans ce numéro :

Editorial	1
Au conseil municipal	2 - 5
Départ à la retraite	6
Informations Ecole - Kermesse ...	7 - 9
Informations diverses	10 - 11
Vie associative	12 - 21
Calendrier des Animations	23
Etat Civil	24

★ A retenir

- ◆ Budgets
- ◆ Activités périscolaires
- ◆ Ecole
- ◆ Spectacle
- ◆ Tour du Limousin

AU CONSEIL MUNICIPAL - Taux d'imposition

Taux d'imposition 2015

Depuis plus de vingt ans, la commune n'a pas augmenté la part communale des taux des impôts locaux. (éditorial du maire)

Taxes	Taux de 2014	Taux votés	Base d'imposition 2015	Produit correspondant
Taxe D'habitation	14,09	14,09	969 200	136 560 €
Taxe Foncière (bâti)	18,52	18,52	687 300	127 288 €
Taxe Foncier (non bâti)	81,28	81,28	77 300	62 829 €
			Total :	326 677 €

AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère général	222 600,00 €	64 - remb. rem.	10 000,00€
012 - charges de personnel	264 900,00 €	70 - ventes de produits, prest.	18 150,00 €
65 - autres charges de fonct.	115 000,00 €	73 - impôts et taxes	430 000,00 €
66 - charges financières	21 483,13 €	74 - dotations et subventions	326 889,00 €
67 - charges exceptionnelles	89 330,79 €	75 - autres produits immo.	25 600,00 €
		77 autre produit	5 000,00€
Total	713 313,92 €	Total	815 939,00 €
68 - dotations aux amortiss.	120 611,62 €		
023 - virement vers section inv.	142 186,39 €	002 - excédent reporté	160 472,93 €
TOTAL	976 111,93 €	TOTAL	976 111,93 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
001 solde exe invest	314 365,81 €	1022 - FCTVA	44 000,00 €
reste à réaliser	0,00 €	28 - amortissements	120 611,62 €
16 - emprunts	58 978,01 €	1068 - excédent de fonctionnement	314 365,81 €
20 - immos incorporelles	3 000,00 €	024 - produits de cession	11 000,00 €
21 - immos corporelles	56 500,00 €	13 - subventions	13 000,00 €
23 - immos en cours	231 800,00 €	16 - emprunt et caution	0,00 €
		21 - terrains nus	19 400,00 €
		Total	522 377,43 €
		023 - virement de section fonct.	142 186,39 €
TOTAL	664 563,82 €	TOTAL	664 563,82 €



AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets (Suite)

Vote du Budget Assainissement

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère général	4 500,00 €	70 - produits	23 000,00 €
65 - autres charges de gestion	3 200,00 €	75 - autres produits de gestion	1 500,00 €
66 - charges financières	0,00 €	77 - produits exceptionnels	1 200,00 €
67 - charges exceptionnelles	44 664,92 €	777 - Sub amort	2 664,00 €
68 - dotation aux amortissements	23 529,00 €		
Total	75 893,92 €	Total	28 364,00 €
023 - virement section inv.	0,00 €	002 - excédent reporté	47 529,92 €
TOTAL	75 893,92 €	TOTAL	75 893,92 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
001 - solde déficitaire	0,00 €	001 - solde excédent Inv.	37 842,76 €
139 - sub à amortir	2 664,00 €	1022 - FCTVA	236,00 €
16 - emprunts et dettes assimilées	0,01 €	28 - amortissements	23 529,00 €
20 - études (Lagunes)	2 000,00 €	13 - subventions	0,00 €
21 - immobilisations incorp.	0,00 €	1641 - régul. emprunts	0,01 €
23 - assainissement EP	26 943,76 €		
23 - assainissement curage lagunes	30 000,00 €	Total	61 607,77 €
		021 - vir de section exploitation	0,00 €
TOTAL	61 607,77 €	TOTAL	61 607,77 €

Vote du Budget du CCAS

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère générale	6 500,00 €	002 - excédent reporté	3 515,44 €
65 - autres charges	4 065,44 €	70 - produits des services	550,00 €
		74 - dotations et participations	6 500,00 €
TOTAL	10 565,44 €	TOTAL	10 565,44 €

Vote du Budget de la Section de Murat

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère général	1 200,00 €	002 - excédent reporté	5 827,33 €
67 - charges exceptionnelles	5 627,33 €	70 - produits des services du domaine	1 000,00 €
TOTAL	6 827,33 €	TOTAL	6 827,33 €

AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets (Suite)

Vote du Budget de la Régie Municipale

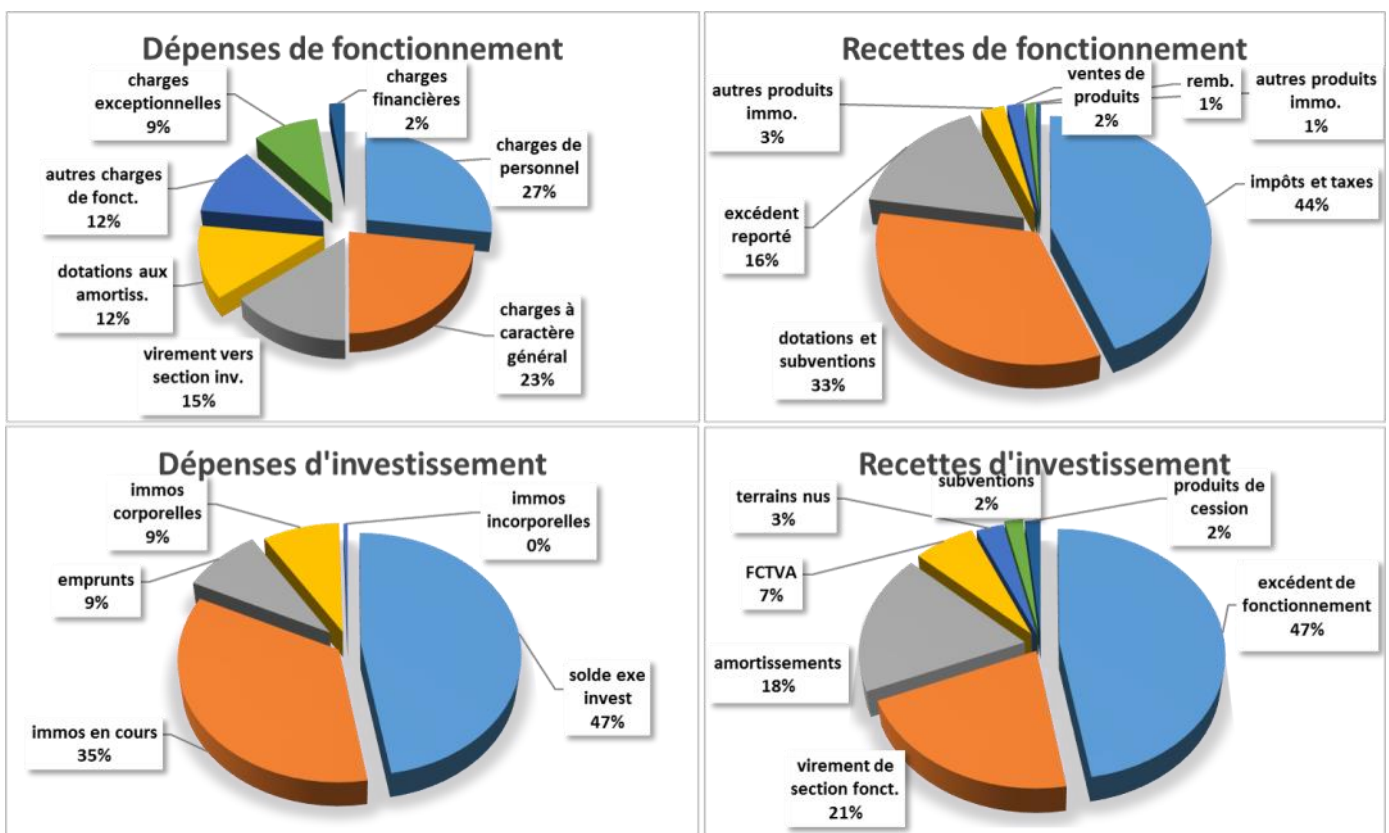
Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère général	158 899,00 €	002 - excédent reporté	0,00 €
012 - charges de personnel	44 000,00 €		
67 - charges exceptionnelles	6 821,00 €	70 - produits des services du domaine	209 720,00 €
TOTAL	209 720,00 €	TOTAL	209 720,00 €

L'épicerie-boulangerie est une entreprise qui prospère bien au-delà de nos espérances (5550 pains vendus par mois...) et dont le chiffre d'affaires dégage une marge qui permet de régler tous les salaires des deux employées, les charges et les loyers.

A noter que la vente du pain à elle seule, permet de payer un emploi à 35 heures.

Budget Principal 2015 - Répartition des recettes et dépenses



BUDGET

AU CONSEIL MUNICIPAL

Subventions Associations



ASSOCIATION	MONTANT
ACCA St Dizier Leyrenne (chasse)	800,00 €
ASS S ST Dizier Leyrenne (foot)	2 400,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	50,00 €
Amis de l'Ecole Laïque (A.E.L.)	800,00 €
Association CATM de St Dizier Leyrenne	110,00 €
Association Départementale des Pupilles de l'Ecole Publique	45,00 €
Centre Communal d'Action Sociale	6500,00 €
Country Dance	800,00 €
Comité USEP de la Creuse	130,00 €
Comité des Fêtes	2 350,00 €
D.D.E.N.	50,00 €
F.O.L. de la Creuse U.F.O.V.A.	50,00 €
F.N.A.C.A.	55,00 €
GVA de Bourganeuf	90,00 €
J.M.F. du Limousin	820,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	50,00 €
Leyrenne Athletic Club (L.A.C.)	1 550,00 €
AAPPMA La Leyrenne	320,00 €
Le Souvenir Français	50,00 €
Les Fils d'Argent	800,00 €
Les Restaurants du Cœur	250,00 €
Leyrenne Patrimoine	800,00 €
Tennis Club de la Leyrenne	800,00 €
Thuret Voyages SARL	550,00 €
TGC 23	500,00 €
Association Crématiste	50,00 €
Musée de la résistance	600,00 €
OCCE COOP école	100,00 €
Total	21 470,00 €

Le Conseil Municipal a reconduit les mêmes subventions qu'en 2014. Vient s'ajouter la subvention attribuée à une nouvelle association, celle du Musée de la Résistance.

INFORMATIONS



Départ à la retraite de Jean-Michel Labrousse.

Réunis autour de Monsieur Jean-Jacques Lozach, Conseiller Départemental et Sénateur de la Creuse, de Monsieur le Maire, Jean-Claude Pérot, et des Conseillers Municipaux, les parents et amis de Jean-Michel Labrousse se sont retrouvés nombreux, à la mairie, jeudi 25 juin afin de lui souhaiter une longue et heureuse retraite. A cette occasion, Monsieur le Maire a retracé la carrière exemplaire de Jean-Michel, soulignant sa disponibilité totale au service de la commune. Après quelques mots amicaux, Monsieur le Conseiller Départemental a remis à Jean-Michel la **Médaille d'Argent du Travail**, une distinction bien méritée après 31 ans passés au service de la commune. C'est sous le signe de l'émotion et de l'amitié que s'est déroulé ce bien sympathique pot de départ.

Merci Jean-Michel et tous nos meilleurs vœux pour ta nouvelle vie!



INFORMATIONS

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les activités périscolaires seront organisées à la rentrée de septembre en reprenant à peu près, le même fonctionnement que durant l'année scolaire qui s'achève..

- **Jours et horaires des activités :**

- mardi de 15 h à 16h 30
- vendredi de 15h à 16h30



- **Calendrier des activités :**

- 5 périodes respectant les vacances scolaires : 6 à 7 semaines par période sauf pour la dernière qui comportera **10 semaines**.

La commission Ecole réfléchit à une organisation « différente » pour cette cinquième période beaucoup trop longue, en rompant le rythme des activités proposées (sorties, spectacles, accueil d'un spectacle...)

- **Programme d'activités proposées :**

Il a été élaboré pour équilibrer les activités sportives, culturelles, artistiques, manuelles et ludiques ainsi que celles de découvertes (nature, environnement, patrimoine).

- **Demande** : nous avons un grand besoin de laines, tissus, fils et petits godets pour repiquage. De même, de tout matériel de jardinage. Merci à l'avance pour vos dons.

Rappelons que les activités périscolaires sont **facultatives**. Un **document d'information** avec une fiche de renseignements et une fiche d'inscription a été distribué à chaque enfant avant la fin de l'année scolaire. Les documents d'inscription doivent être rapportés à la mairie.



ECOLE

- **Inscription pour la rentrée de septembre 2015:**

Les nouveaux arrivants dans la commune ne doivent pas oublier de prendre contact avec le Secrétariat de la Mairie pour l'inscription de leur(s) enfant(s). Merci!

- **Poste d'enseignant:**

A ce jour, la menace de suppression d'un poste pour la rentrée prochaine est levée...

« La Belle Escabelle »...un spectacle original et de qualité

Les jumeaux de la troupe belge **Doble Mandoble** ont convié le public, essentiellement composé d'enfants, à un spectacle de jonglage et d'équilibre original. En effet, ces deux artistes, défiant les lois de la physique, se sont mis à manipuler des « escabelles », objets plus connus sous le nom d'escabeaux.

Ils ont ainsi entraîné le public dans un univers étrange, faisant danser les accessoires, avec une dextérité et une précision extrêmes.

Tout le public de la salle a été conquis. Merci donc à la Communauté de Commune de Bourganeuf-Royère qui a financé ce spectacle ainsi qu'à l'AEL qui en était l'organisatrice.



INFORMATIONS



Cette année, la Fête de l'Ecole qui a eu lieu le samedi 27 juin, a pris des allures de kermesse. Préparé par les professeurs de l'Ecole et par les intervenants du périscolaire, avec l'implication efficace de l'AEL (Amis de l'Ecole Laïque), cet après-midi festif a offert aux enfants comme aux grands un programme varié. Ce sont les chants charmants des tout-petits, sous la houlette d'Evelyne, qui ont ouvert la séance. Puis des CM1-CM2 bien talentueux ont entraîné le public dans leur « Parade fantastique », une pièce originale « créée par eux-mêmes », et « mise en scène par Marie Marcepoil », comme nous l'a expliqué le monsieur Loyal de la troupe. Après les chants des plus grands, tout le monde s'est dispersé pour profiter des différents jeux organisés à l'extérieur (jeu de chamboule-tout, de bowling...), de la tombola, de la buvette. A noter aussi que les plus sportifs, parents et enfants, avaient la possibilité de montrer leur adresse au tennis, en échangeant quelques balles sur le court, ou encore de tirer dans les buts, implantés, ce jour-là, dans le pré à côté de la salle.

Quant aux participants qui craignaient la chaleur, ils avaient tout loisir de découvrir, à l'intérieur, des expositions, des travaux réalisés par les enfants, durant l'année scolaire, avec leurs « maîtres » ou avec les animateurs des activités périscolaires .

Tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant, avec un nombreux public, toutes générations confondues...Un temps clément, pas trop chaud a agrémenté la fête!

Un grand merci à tous les organisateurs, professeurs, intervenants du périscolaire, aux associations de Saint-Dizier (AEL, ASSD, TCLL), aux employés municipaux. Un merci particulier à Dany et à Cyril, pour leur aide technique, à Sonia en tant que photographe et à Sarah pour ses grimages stupéfiants! Sans oublier les parents qui ont joué le jeu et surtout les enfants qui nous ont fait passer de merveilleux moments !

PS: Des photos des répétitions de la pièce et de la représentation sont disponibles à la mairie.



INFORMATIONS diverses

Logements Creusalis :

Ces HLM seront terminés au 1er Septembre 2015 et vont permettre à quatre familles de prendre possession des lieux et donc de s'installer dans la commune.

Concert sur le parvis de l'Eglise :

Le 19 juin dernier, la Fanfare de Bourganeuf, sous la baguette de Régis Reynaud, nous a conviés à une répétition sur la Place de Saint Dizier. Un moment bien agréable auquel ont participé de nombreux mélomanes qui ont apprécié entre autres « *Le jour le plus long, La marche des sapeurs, Sway, Rocky...* »



Travaux en cours :

- **changement des canalisations:** réfection des canalisations eau potable dont le coût est assuré par le syndicat de l'ARDOUR (130 000 euros)
- **Réfection à venir du village de Pradeix.**

Camping:

- **Date d'ouverture :** 1 juillet 2015
- **Horaires d'ouverture :** 8H00 à 10H00 et de 17H30 à 19H00



Rappel !

Il est strictement interdit de jeter des objets non biodégradables dans les toilettes reliées au réseau d'assainissement du bourg. Cela entraîne de graves nuisances sur le fonctionnement du réseau. N'oubliez pas que ce sont les employés municipaux qui doivent ensuite réparer les dégâts. C'est donc tout simplement une question de respect. Merci...

INFORMATIONS diverses

A vos jardins... Mais c'était sans compter sur la canicule!!! Pro-
jet peut-être reporté à des jours meilleurs...

Faisant suite à l'annonce dans le dernier Petit Journal, nous aimerions visiter les **potagers les plus intéressants de la commune**, sur votre autorisation bien entendu. Ces potagers nécessitant un vrai talent d'organisation, de travail et d'amour au même titre qu'un jardin de fleurs, il nous apparaît juste que leurs propriétaires soient récompensés de leur labeur sous la forme d'une reconnaissance quelle qu'elle soit. Nous aimerions toutefois connaître **votre avis sur la période la plus propice** pour cette visite bon enfant ainsi que, peut-être, votre participation à une **inscription préalable**: certains potagers sont bien cachés car trop timides et nous ne voudrions pas les manquer! Toutefois, attention, nous sommes de fins limiers!

Si cette visite vous intéresse, faites-nous le savoir en **téléphonant à la mairie** au **0555644030** et surtout, pas de fausse modestie. Ce qui nous importe, c'est un échange, la découverte de votre passion et pas forcément la taille ou l'abondance. Juste un ensemble qui nous fera dire:

"Ah! Quel beau potager! Qu'il y fait bon vivre!"

Pour finir, quelques vers de Louis Vibauver où certainement, vous vous reconnaîtrez:

*Un ou deux centim's de sentiments,
C'est assez quand l' cœur est grand
Pour répandre quelques semences
Et les planter en surabondance.
Lors, il suffit d'être patient.*

*Nous sommes ainsi que ces jardins
Dont nos amours sont le bouquet ;
Le bonheur en est le parfum
Et l'harmonie le beau reflet.*



*Un bon terreau et puis l'ondée
Nourrissent nos racines
Et puis nos cœurs inondés*

*De cet amour qui nous butine.
Et d'attendr' juste un moment
Pour voir germer ses plants.*



VIE ASSOCIATIVE

Les Fils d'Argent

Dernières nouvelles du club :

- Le 12 avril, après-midi théâtre au Grand - Bourg.
- Le 09 mai, grand repas de printemps. 48 convives ont partagé un excellent repas, ont dansé et sont repartis avec un petit cadeau, enchantés de leur journée.
- Le 06 juin, 50 personnes se sont retrouvées à 6h30 du matin pour prendre le car en direction de l'Auvergne. En route, le soleil s'est levé et nous a accompagnés toute la journée. En début de matinée, un petit café au Mont Dore, puis la magnifique taillerie du Sancy avec un guide qui nous a expliqué l'extraction puis le taillage, le polissage de ces pierres ayant probablement une action bénéfique sur nous-mêmes. Chacun a pu trouver le collier, la bague, l'objet bénéfique ou plaisant parmi les pièces magnifiques du magasin. Ensuite, nous avons repris le car conduit par Yves vers Saint Nectaire à travers des paysages magnifiques verts et très fleuris.
Le repas a été pris dans une ferme auberge très typique avec son toit de chaume et où l'on fabrique et affine des fromages (St Nectaire).
Direction Puy de Dôme avec son petit train très confortable et silencieux et arrivée au sommet : possibilité de se promener, de monter au Temple de Mercure, de prendre un rafraîchissement avec une vue époustouflante sur Clermont-Ferrand...
Puis, retour sur Saint Dizier : satisfaction de tous et merci à Ginette.



- Le 18 juin, repas campagnard et visite du Musée de la Résistance. 60 personnes de Saint Dizier, du Grand Bourg et de Fursac se sont ainsi retrouvés.
La journée a commencé par une visite du musée de Mr Chambraud. Les visiteurs ont été très étonnés de trouver un endroit avec autant d'objets réunis par la passion d'un seul homme. Intérêt manifeste...clôturé par un repas campagnard et une après-midi récréative .
- En septembre les jeux reprendront le mardi.
- Sont prévus pour finir l'année : Voyage aux sources de la Loire. Voyage en Italie
Repas de fin d'année ...De bonnes choses à venir!



VIE ASSOCIATIVE

Fête de l'écrevisse : AAPPMA La Leyrenne

Découverte pour les enfants, le samedi 19 Septembre 2015, de l'univers de l'écrevisse, avec pêche et dégustation lors d'une fête à la Salle polyvalente dès 13h30.

Venez avec vos balances !!!



AEL

MON ÉCOLE

Mon école est pleine d'images,
Pleine de fleurs et d'animaux,
Mon école est pleine de mots
Que l'on voit s'échapper des pages,
Pleine d'avions, de paysages,
De trains qui glissent tout là-bas
Où nous attendent les visages
Des amis qu'on ne connaît pas.
Mon école est pleine de lettres,
Pleine de chiffres qui s'en vont
Grimper du plancher au plafond
Puis s'envolent par les fenêtres,
Pleine de jacinthes, d'œillets,
Pleine de haricots qu'on sème ;
Ils fleurissent chaque semaine
Dans un pot et dans nos cahiers.
Ma classe est pleine de problèmes
Gentils ou coquins quelquefois,
De chansons, de poèmes,
Dont on aime la jolie voix
Pleine de contes et de rêves,
Blancs ou rouges, jaunes ou verts,
De bateaux voguant sur la mer
Quand une brise les soulève.
Pierre GAMARRA

Une année scolaire se termine une autre se prépare...

C'est fini, nos bambins de l'école municipale ont bien fêté leur fin d'année scolaire avec la kermesse que toute une équipe avec l'AEL leur avait concoctée. Le beau temps a contribué à cette réussite, mais aussi et surtout la présence de nombreuses familles. Cette initiative est à renouveler !

L'A.E.L. dont l'activité est calée sur le calendrier de vie scolaire va donc, contrairement aux autres associations, se mettre au calme pendant la période estivale.

Nous allons mettre à profits ces moments pour vous concocter de nouveaux rendez-vous.

En espérant pouvoir renouveler des spectacles du même niveau que celui que nous vous avons présenté en mai (la belle Escabelle), comme ça, ceux qui ont loupé la date pourront se rattraper l'an prochain.

Si certains d'entre vous ont des idées, des suggestions ou des connaissances pour créer des événements sur la commune, nous sommes preneurs. En fonction de nos moyens, nous regarderons leur possible mise en œuvre.

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer que la zumba va reprendre dès la rentrée pour enfants et adultes une fois par semaine. Une communication plus précise vous sera faite en amont.

L'équipe de l'AEL vous souhaite une bonne période estivale, elle vous rappelle que vous pouvez rejoindre notre association (adhésion 10€) pour nous aider à animer des activités qui serviront entre autres à épanouissement des enfants.



VIE ASSOCIATIVE



LAC

Sur le dernier bulletin municipal, nous vous avons fait part de la journée très réussie du championnat départemental de cross qui se déroulait à St Dizier Leyrenne : divers dirigeants souhaiteraient, à l'avenir, avoir le même type de parcours pour les régionaux, soit pour le paysage, soit pour le parcours sélectif. Ce jour-là, le LAC avait qualifié 9 personnes pour les régionaux qui se déroulaient à Panazol.

Suite à cette journée, des qualifications ont été décrochées pour les championnats de France en demi-finale dans les Landes.

Nos résultats :

- En avril, La Leyrennoise a, quant à elle, accueilli 18 coureurs du LAC sur les 120 du départ.

2ème CONROIX - 3ème SUSSILLON - 4ème DUFETEL - 8 ème MORANGE - 9 ème LOMY - 26 ème SCARINGELLA Florence : Première femme.

- En mai, semi-marathon du Moutiers d'Ahun organisé par un de nos coureurs

- sur les 10kms : 1er SUSSILLON - 4ème DUFETEL

- sur les 21 kms : 1er CONROIX - 6ème DUCOURTEIX - 18ème HAMEL - 19ème DEPAR-DIEUX -

SCARINGELLA FLORENCE 1ère femme (le LAC GAGNE par équipe)

- En mai, EKIDEN de la Souterraine : sur 36 équipes, le LAC finit 6ème en 2h56 mn.

- En juin : l'organisation « les foulées des vieilles pierres »: là encore, l'équipe se place dans les 10 premiers avec :

3ème CONROIX - 4ème LASCOUGIRAUD - 5ème SUSSILLON - 9ème DECOURTEIX
1ère femme SCARINGELLA Florence, 89ème sur 345 participants.

Le LAC donc, s'est distingué lors de nombreuses courses en se positionnant sur le podium.



Information sportive: événement cycliste

3ème étape du Tour du Limousin St Dizier Leyrenne-Aigurande



48^{ème} édition du Tour du Limousin du 18 au 21 août 2015 !

La commune de St Dizier Leyrenne est heureuse et fière que le **départ de la 3ème étape** lui soit confié.

En effet, celle-ci aura lieu le 20/08/2015 pour emmener les coureurs à Aigurande depuis la place récemment rénovée. Le village départ se déroulera sur la place avec les différents protocoles : signatures des coureurs, présentation des équipes, bus de ces dernières...Le tout, bien entendu, animé par le speaker officiel du Tour de France: **Daniel Mangeas**.

Le départ fictif sera donné aux alentours de midi, les cyclistes feront un passage d'honneur dans le bourg de la commune avant d'effectuer le départ réel en direction de Bourgneuf. Ces mêmes coureurs emprunteront les routes de notre COM COM. pour une quarantaine de kilomètres avant de se diriger vers Aigurande.

Un grand merci d'ores et déjà aux associations bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes qui prendront part à cet événement sportif.

Profitez de cette Course emblématique d'après Tour de France, pour voir et revoir quelques anciens champions. On nous dit qu'un certain **Monsieur Raymond Poulidor** sera de la fête!!! Des musiques festives comme Banda, country et jazz et animeront la matinée, le midi et l'après-midi pour ceux qui resteront. Très bonne journée à tous et toutes.



VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB DE LA LEYRENNE

SAINT DIZIER LEYRENNE

10^{ème}

FÊTE ANNUELLE DU TENNIS

17, 18 et 19 Juillet 2015



SÉVERINE BELTRAME

AUDREY BERGOT

**TOURNOI MULTI CHANCES
OUVERT À TOUS (TOUTES)
JEUX - ANIMATIONS
SANDWICHS - BUVETTE - REPAS
GRAND BAL MUSETTE**



**VENDREDI 17 JUILLET
DE 9H00 À 22H00**

TOURNOI ENFANTS

garçons et filles de 8 ans à 11 ans
Matches adaptés GALAXIE TENNIS
De 12 à 16 ans
Match sur court normal

TOURNOI ADULTES 14H - 22H :

Simple femmes/hommes
possibilité équipes mixtes/familles

**INSCRIPTIONS GRATUITES
AVANT LE 17 JUILLET**

ORGANISATION :

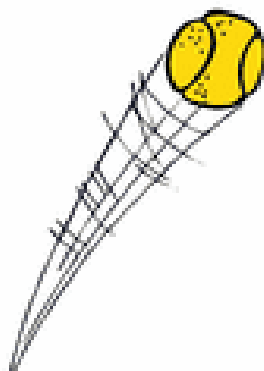
Marie BRACONNE
Jean Claude CHARNAILLAT

Coupe aux vainqueurs

Récompense à tous les participants(es)

RESTAURATION RAPIDE/SANDWICH/BUVETTE

Sur place chaque jour : jeux d'enfants
«Le Jeu Set Gagnant»
2 lots : 1 Raquette, 1 boîte de balles



VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

**2 jours de Fête foraine
Organisé par le Comité des Fêtes****Samedi
01 août
2015****Brocante**

Renseignements/Inscriptions emplacements

07 86 65 31 27 OU 05 55 64 45 41

Repas : Entrecôte—Frites, tartelette

Tarifs : 12 C (adultes) - 6 C (enfants de 6 à 12 ans)

**REPAS DU SAMEDI ET DIMANCHE SOIR
SUR RESERVATION**

A 15 h : Spectacle de rue animé par TETOUZE

A partir de 20h30

Soirée cabaret

Repas + spectacle

Adultes : 25 €

Enfants (6 à 12 ans) : 15€

Enfants de-6 ans gratuit

MENU

Soupe de champagne

Filet de Sandre Bellevue

Suprême de poulet sauce cidre

Risotto aux champignons / carottes glacées

Salade

Fromage

Gâteau à la pêche et aux fruits de la passion

Café

Vin non compris

**Dimanche
02 Août
2015**

A partir de 14 h : CARAVANE PUBLICITAIRE

A 15h : course cycliste

TGC 23 CRITERIUM

Vers 17h : spectacle sur l'estrade avec Mme Ragot
et Mme Potin**Cochon à la broche à partir de 20h****Feu d'artifice****A 23 heures sur La Place****MENU**Melon et sa tranche de jambon de
pays

Cochon cuit à la broche

Mogettes

Fromage

Tarte normande

Boissons non comprises

Repas : Adultes : 16 €

Enfants de 6 à 12 ans : 8 €

Enfants de-6 ans gratuit

BUVETTE - SANDWICHES DURANT LES DEUX JOURNEES

Renseignements/inscriptions

07 86 65 31 27 - 06 84 34 46 49



VIE ASSOCIATIVE : suite de notre mémoire...

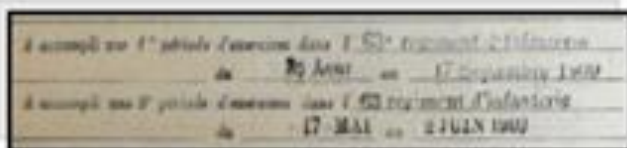
Le Service Militaire

Les hommes effectuaient un service militaire de 3 ans jusqu'en 1905, date à laquelle la durée fut ramenée à 2 ans, jusqu'en 1913 où elle repassa à 3 ans.

Les appelés de Saint Dizier seront presque tous soldats d'infanterie, que ce soit au 63e RI (Limoges), au 126e RI (Brive), au 138e RI (Magnac-Laval), au 100e RI (Tulle), ou au 107e RI (Angoulême).



Un certain nombre seront également chasseurs à pied ou Alpin, d'autres auront des affectations plus exotiques (zouave, RI coloniale)



Le service militaire achevé, ils seront versés à la réserve de l'armée active (avec des périodes de rappel)

puis à l'armée territoriale et enfin à la réserve de l'armée territoriale, pour être libérés des obligations militaires à 45 ans.

ÉPOQUE				DATE de la libération de service militaire
la disponibilité de l'armée active	la durée de l'armée active	l'armée territoriale	la durée de l'armée territoriale	
	1er Nov 1905	1er Nov 1915	1er Nov 1921	1er Nov 1922

VIE ASSOCIATIVE

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *Dimanche Deux Août 1914*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'ARMÉE DE TERRE y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'ARMÉE DE MER y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre,



Le Ministre de la Marine



VIE ASSOCIATIVE

Un long périple en France et en Europe

En train, souvent à pied, les soldats du 63e RI se déplaceront au gré des combats entre Arras et Mulhouse.



Le 63e RI quitte Limoges le 5 août 1914 pour la région de Valmy. En septembre, il est engagé dans la bataille de la Marne dans la région de Sompuis. De là, il rejoint Reims. Au printemps 1915, il se retrouve en Lorraine. De Juillet 1915 à Mars 1916, il est en Artois, près d'Amiens. D'Avril à juin 1916, c'est Verdun, puis Soissons jusqu'en septembre. De novembre 1916 à février 1917, il est dans la Somme, près de Péronne avant de repartir vers Mulhouse (mars/avril 1917) avant la Champagne (juin 1917/février 1918) avant de participer à la défense de Reims jusqu'en septembre 1918 et de poursuivre l'ennemi jusqu'à Vouziers en octobre 1918.

L'empire Ottoman (actuelle Turquie) étant alliée à l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, un nouveau front s'ouvre autour de ses frontières (Grèce, Syrie, Liban).

Plusieurs poilus de la commune y seront envoyés. **A suivre...**

VIE ASSOCIATIVE

Leyrenne Patrimoine

Cette année encore la Fête du pain au Montabarot a connu un bon succès.

L'Association Leyrenne Patrimoine dit un grand MERCI :

- A la météo pour avoir tenu ses prévisions.
- À Benjamin et Claude pour leur accueil chaleureux.
- À la Mairie pour l'appui logistique et l'aide des employés communaux.
- Aux randonneurs qui font une halte pour se restaurer chaque année.
- À tous les bénévoles qui en assurent la réussite.
- À tous les visiteurs.
- À tous les adhérents qui nous apportent leur soutien.
- À la fanfare de Bussière-Dunoise qui nous a offert un intermède musical.
- À tous les propriétaires de fours qui pourraient nous accueillir l'an prochain.



Si vous voulez nous rejoindre et donner quelques heures de votre temps, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Téléphone du secrétariat : 05.55.64.46.41

Notre site Internet : patrimoinesdl.blogspot.com

PS : Cette année notre voyage annuel nous fera découvrir Saint Emilion

Réservez votre samedi 17 Octobre 2015



RECETTE GOURMANDE POUR L'ÉTÉ:

Gargouillan creusois

INGRÉDIENTS : 50 G DE FARINE • DEUX ŒUFS • 100 G DE SUCRE
• 30 CL DE LAIT • 50 G DE BEURRE • QUATRE POIRES

≠

Epluchez les poires, retirez le trognon et coupez-les en fines lamelles. Dans un saladier, mélangez la farine et le sucre, ajoutez les œufs battus ainsi que le lait pour obtenir une pâte fluide. Pour terminer, incorporez les lamelles de poires. Graissez une tourtière avec la moitié du beurre, versez-y la pâte, répartissez le restant de beurre sur la surface de la pâte. Enfouez à 180°C pendant environ trente minutes. Dégustez le gargouillan creusois chaud ou froid.

Date	Activités	Lieu
Vendredi 17 juillet	ASSD: Assemblée Générale	Au Stade
Vendredi 17 juillet au dimanche 19	Fête du tennis	Salle des Fêtes et Cours de Tennis
Samedi 1er août et dimanche 2 août	Fête annuelle de St Dizier Leyrenne	Sur la place
Jeudi 20 août	Tour du Limousin	Sur la place
Dimanche 30 août	Thé dansant des Fils d'Argent	Salle des Fêtes
Chaque vendredi du 4 ou 11-09 au 18-12	Zumba: 18h-19h (enfants); 19h15-20h15 (adultes)	Salle des Fêtes
Samedi 5 et dimanche 6 septembre	Lion's Club	Salle des Fêtes
Samedi 19 septembre	Fête de l'écrevisse	Sur sites
Samedi 10 octobre	Foot: repas	Salle des Fêtes
Dimanche 11 octobre	Fils d'Argent: thé dansant	Salle des Fêtes
Samedi 17 octobre	AEL: soirée couscous (à confirmer)	Salle des Fêtes
Samedi 24 octobre	Comité des fêtes: loto	Salle des Fêtes
Dimanche 25 octobre	Tennis: thé dansant	Salle des Fêtes
Dimanche 8 novembre	Patrimoine: théâtre	Salle des Fêtes
Mercredi 11 novembre	Cyclocross	Salle des Fête

Afin de faciliter la rédaction et la mise en page des articles de « St Dizier Infos », les représentants des diverses Associations sont invités à faire parvenir en Mairie, leurs affiches, articles et photos de leurs animations au fil de l'eau.

Commémoration

Chaque année, depuis la Libération, la commune de SAINT DIZIER LEYRENNE reçoit, le dimanche le plus proche des 19 et 20 juillet, les délégations des Maquis du Cher et de l'Ecole de la Garde pour célébrer le souvenir de la mort des Maquisards à la Croix de la mine et au village de Murat en 1944 ainsi que celle des Elèves de la Garde.

Cette année, ces cérémonies auront lieu le

DIMANCHE 19 JUILLET 2015

Le rassemblement se fera à la Mairie de SAINT DIZIER LEYRENNE, à partir de 10 heures.

La cérémonie de la Croix de la Mine aura lieu à 10 H 30, celle de Murat à 11 H 30 environ.

État civil

Décès

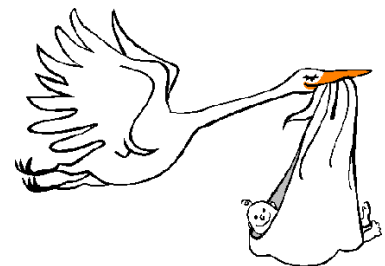


Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles.

- Madame Chazelle Raymonde Simone veuve de Gaston Benassy, décédée le 28 mai 2015.
- Madame Pasty Liliane, Renée , veuve de Jean Dagnaud, décédée le 9 avril 2015.
- Madame Baraille Simone, Anne, Marie, décédée le 05 Juin 2015.

Naissances

- Boueyre Maxence, Lysandre né le 03 Juin 2015.
- Bazelis Johanna née le 08 Mai 2015.



Les avis et opinions exprimés dans les articles rédigés par d'autres rédacteurs que ceux de la Mairie n'engagent que leurs auteurs et ne représentent en aucun cas une position ou une opinion des représentants de la Mairie